

N°1025

du 26
MAI
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LA SOLUTION MAGIC A LA CRISE IVOIRIENNE

La Côte d'Ivoire vit des heures graves.

A travers les revendications salariales des anciens rebelles intégrés dans l'armée ce n'est pas seulement le précédent conflit qui a déchiré le pays que l'on cherche à solder mais une sourde lutte de succession qui se joue entre les plus importants responsables du pouvoir.

Il faut apaiser ce conflit avant que le feu n'embrase le pays tout entier. La diplomatie doit jouer tout son rôle. Mais la réconciliation par la musique vient d'être proposée par le célèbre groupe Magic system. Elle ne doit pas être prise à la légère tant il est vrai que la musique adoucit les mœurs.

Dans leur dernier tube « Ya Foye » les brillants créateurs ouvrent les oreilles à une profonde réconciliation entre tous les ivoiriens.

Ils partent d'un constat :

« Avant, avant, y'avait pas de problèmes On faisait la fête, on était dans la joie. Mais maintenant, tout est mélangé »

Pour surmonter les cassures du pays, les Magics proposent un programme d'amour

« Vivons ensemble dans l'amour et la paix. Car la liberté n'a jamais eu de prix. Demain c'est loin, donnons-nous la main pour un monde meilleur. On ne vit qu'une fois, il faut se réveiller. »

(suite à la page 2)

P.3 Secteurs céréalier, animal et halieutique

Campagne 2016-2017: Des résultats en forte progression

P.7 Objectifs de développement durable, avec l'appui de la FAO

Le Togo élabore son 2^e rapport de revue volontaire sur l'Agenda 2030

P.6 En visite au Lycée Castor de Kourou

La «reine blanche» Lovisa raconte son aventure du Togo aux élèves de la Guyane française



Col Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Hydraulique

P.3 Réforme des finances publiques

Le grand défi de Sani Yaya : l'efficacité

P.6 Pour sauver ce seul complexe qui reste dans la région Maritime

Le parc national et la réserve de Togodo dotés d'un plan d'aménagement et de gestion

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Fake news : le fondateur de Wikipédia veut les combattre avec Wikitribune

Jimmy Wales, le fondateur de l'encyclopédie en ligne Wikipédia, lance une nouvelle initiative pour combattre les fausses informations ("fake news" en anglais) qui pullulent sur Internet. Avec Wikitribune, il entend réunir des journalistes professionnels et des internautes pour vérifier les faits et rétablir les vérités.

Associer une méthode journalistique rigoureuse et respectueuse des principes déontologiques de base à la puissance d'une communauté d'internautes capables de compléter et d'enrichir ce travail : telle est la vocation de Wikitribune. Ce site vient d'être dévoilé par Jimmy Wales, le fondateur de l'encyclopédie en ligne Wikipédia. "L'information est cassée et nous pouvons la réparer", a-t-il déclaré. L'idée est en effet de lutter contre la propagation de fausses informations, ou "faits alternatifs" (appelés "fake news" en anglais), qui pullulent sur Internet et sèment le trouble.

L'information est cassée et nous pouvons la réparer

Le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris une ampleur inédite au moment de l'élection présidentielle aux États-Unis, qui a vu des sites Web lancer de puissantes campagnes de désinformation contre des candidats en se servant d'affirmations sciemment erronées. Ces intox bien ficelées se sont propagées comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, dont on a compris alors l'impuissance à séparer le bon grain de l'ivraie. Face à cette menace susceptible de saper les fondements mêmes de la démocratie, les grands acteurs de la Toile ont commencé à réagir.

Google et Facebook, en tête, ont annoncé des initiatives pour faire la chasse aux fausses informations, notamment en finançant le "factchecking", qui consiste tout simplement à vérifier les faits et informer l'internaute sur la fiabilité de ce qu'il lit. Récemment, le réseau social de Mark Zuckerberg a lancé une vaste opération de nettoyage et supprimé 30.000 comptes en français suspectés de pratiquer l'enfumage. Reste que ni Google ni Facebook ne sont des producteurs de contenus. Malgré leur puissance et le rôle central qu'ils tiennent aujourd'hui dans notre manière de consommer l'information, leur capacité à lutter contre les "fake news" restera limitée.

Wikitribune sera gratuit

C'est là que Wikitribune espère jouer un rôle aussi central que Wikipédia en reprenant sa méthode. Cela consiste à mettre les journalistes professionnels et la communauté des volontaires engagés sur un pied d'égalité. Ensemble, ils construiront une actualité basée sur des faits vérifiés et vérifiables grâce à un accès ouvert et transparent aux sources utilisées pour élaborer un article. Comme avec Wikipédia, n'importe qui aura la possibilité d'intervenir sur un contenu, qui sera ensuite systématiquement vérifié par des professionnels.

Wikitribune sera gratuit et dépourvu de publicité. Sa viabilité économique sera assurée par les dons des lecteurs qui pourront contribuer sur une base mensuelle ou bien de manière ponctuelle. Dans un premier temps, le site sera proposé en anglais. Wikitribune vient de lancer une campagne pour lever des fonds et recruter une première équipe de dix journalistes professionnels. À l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 5.000 personnes ont fait un don. La date de lancement de Wikitribune n'est pas encore connue.

Si l'initiative est louable, elle soulève tout de même quelques questions quant à son fonctionnement. La protection des sources fait partie des droits et devoirs d'un journaliste et il est des circonstances où le non-respect de ce principe peut mettre en danger la vie, la carrière ou la vie privée d'un témoin. Le souci de transparence de Wikitribune s'accommodera-t-il de cet impératif?

Par ailleurs, qui tranchera sur la fiabilité ou la qualité d'une source si un journaliste professionnel et un contributeur s'opposent sur le traitement d'une actualité ? Ces nouveaux "gardiens de l'information", comme les appelle Jimmy Wales, vont devoir aussi apprendre à travailler ensemble s'ils veulent parvenir à "réparer" l'information.

Editorial

LA SOLUTION MAGIC A LA CRISE IVOIRIENNE

(suite de la page 1)

Et d'appeler le peuple à se laisser inonder par l'amour.

«On est tous les mêmes, on a besoin d'amour. Vivons ensemble dans l'amour et la paix. Car la liberté n'a jamais eu de prix. Demain c'est loin, donnons-nous la main pour un monde meilleur.»

Cette grande dose d'amour doit

aider le peuple ivoirien à reforge les racines de son unité. «On sera encore plus fort dans l'unité. On ne vit qu'une fois, il faut se réveiller. On est tous les mêmes, on a besoin d'amour. On est tous des frères.»

Voici la solution magique à la crise ivoirienne.

Par Koffi Souza

Photographie

Quand Folly KOUMOUGANH raconte des malaventures

L'Institut Français du Togo organise depuis le 12 mai dernier une exposition photo du photographe Folly KOUMOUGANH titrée "Le prix de l'aventure". Le travail du photographe porte sur ce qu'il appelle la "Traite des Êtres Humains", c'est-à-dire l'exploitation des enfants, surtout des femmes, et des hommes, par d'autres humains. Une forme d'esclavage en pleine modernité africaine qui se passe sous silence dans l'espace ouest-africain, en Afrique centrale et au Moyen-Orient.

Certes, l'actualité africaine voire togolaise, de temps à autre, bruit des formes de mauvais traitements que subissent certaines femmes au Moyen-Orient, surtout au Liban s'agissant des cas de Togolaises dont ce photographe a pu happer l'âme de façon saisissante. Mais il est difficile de mettre des noms sur ces malheurs qui n'avaient pas de nom, de les faire parler un langage hu-

main, de les laisser raconter leurs malaventures.

C'est le miracle de la photographie de déverser sur la place publique des histoires, des vies mutilées que l'on faisait semblant de n'avoir pas vu.

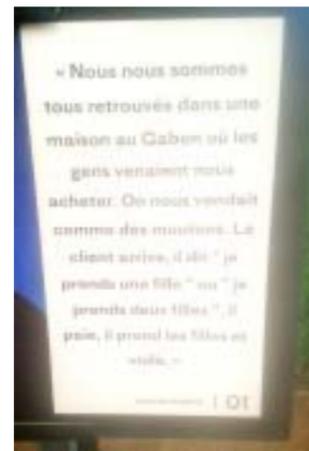
Folly KOUMOUGANH ne verse pas dans le misérabilisme. Ses cibles sont de retour d'enfer, parfois vendus par des parents à des commerçants, des hommes ou femmes d'affaires ; souvent elles sont allées par elles-mêmes à l'aventure, histoire de voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Le travail du photographe consiste à capter un instant du témoignage de la victime, celui qui exprime le mieux sa souffrance, mais aussi cet autre instant où la victime semble revenir à la vie, à la joie. Heurs et malheurs.

L'exposition photographique, "Le prix de l'aventure", de Folly KOUMOUGANH, participe à sonner l'alerte sur le phénomène

de la "Traite des Êtres Humains". En Afrique de l'Ouest, les victimes de cet esclavage moderne sont des femmes, des hommes ou des enfants. Du Togo, les victimes sont envoyées au Bénin, au Nigeria, mais aussi en Afrique Centrale et au Moyen Orient. Employées comme domestiques, portefaix ou comme ouvriers du bâtiment, leurs conditions de travail sont indignes et leurs droits les plus élémentaires bafoués.

Bio express du photographe

Figure de la scène artistique de Lomé, Folly Koumouganh est développe ses projets photographiques depuis plus de 15 ans au Togo, en Afrique et en Europe, et est notamment connu pour ses photos sur les cérémonies traditionnelles vaudou et son travail en lien avec le patrimoine africain. Dans sa série "Les masques", il questionne également le thème du faux-semblant, de la tromperie et



de mensonge. Un sujet qu'il continue d'explorer dans "Le Prix de l'aventure". Folly Koumouganh s'est engagé sur ce projet en partenariat avec l'Institut Français du Togo pour alerter sur la situation des migrants togolais victimes de traite et d'exploitation en dehors du pays, ou des migrants étrangers victimes de ces phénomènes au Togo.

L'exposition prend fin le 9 juin.

Concert

Calebasse challenge ce 27 mai

Calebasse Challenge prône les spectacles de proximité ; des slameurs vont dans les foyers faire un spectacle d'une heure de slam. Au bout de trois mois, ils réalisent un grand show le "Calebasse Challenge". C'est un grand spectacle en deux parties : un concours de slam auquel participent sept jeunes slameurs présélectionnés et une

performance des slameurs professionnels agrémentée de musique, de danse et d'humour. La calebasse porte sur le thème : la place de l'art dans le développement durable.

Pour cette deuxième édition de l'année les artistes en performance seront Jhonnell, kaporal, odin.

Date 27 MAI / 19H | ENTRÉE 1000 FCFA

Patrimoine

Le Musée Dapper fermera ses portes le 18 juin

Le musée Dapper, institution privée installée dans le XVIIe arrondissement de Paris, va fermer ses portes le 18 juin. Le bâtiment de la rue Paul-Valéry coûte trop cher à la Fondation Olfert Dapper et le musée accuse une baisse de la fréquentation. La création du Musée des arts premiers dit Musée du Quai Branly par Jacques Chirac, est à l'origine de l'affaiblissement du musée Dapper.

La fondation Olfert Dapper naît à Amsterdam en 1983, à l'initiative de Michel Leveau (1930-2012), industriel polytechnicien, conseiller de gouvernements africains et bientôt détenteur de "l'une des plus abondantes collections d'art africain en Europe".

Avec son extraordinaire collection de masques, de statuette venues de toute l'Afrique, ses séances de cinéma et ses activités de contes pour les plus jeunes, le musée Dapper est devenu une référence sur l'art africain.

Il présente dans sa dernière exposition Chefs-d'œuvre d'Afrique, des œuvres majeures, uniques pour



certaines, telles des sculptures du Gabon (Fang, Kota, Punu...), du Cameroun (Bangwa), du Bénin (Fon), ou encore du Mali (Dogon, Soninké).

La fondation Dapper est également spécialement dans l'édition des œuvres littéraires et avait édité le premier roman de l'écrivain Kangni Alem, Cola cola jazz qui obtient le Grand Prix de Littérature d'Afrique Noire. Mais après la Fondation laissa également le domaine littéraire pour se consacrer uniquement à l'édition de livres

Appel à candidatures

Concours international de vidéo "quand le son crée l'image!"

L'Institut français, partenaire de la 14e Semaine du Son porte à l'international le concours "Quand le son crée l'image !" et remercie le réseau de diffuser largement cet appel à vidéos originales sur une création sonore des compositeurs Greco CASADESUS et Grégory COTTI.

Le concours, ouvert jusqu'au 10 septembre 2017 minuit (heure française), est promu à l'international par l'Institut français, et bénéficie du soutien du Centre National de la Cinématographie et de l'image animée (CNC), de l'Union des Compositeurs de Musique de Film (UCMF), de la Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST), et de Radio Campus.

Le Cinéma et la création sonore musicale entretiennent des rela-

tions riches et complexes. L'Institut français et la Semaine du Son proposent aux professionnels et étudiants de cinéma ainsi qu'aux amateurs, de créer des vidéos à partir de la création sonore originale d'une minute trente des compositeurs de musique de film Greco Casadesus et Grégory Cotti. Invitation à l'imaginaire !

Trois prix récompenseront les meilleures vidéos : le Prix du Jury à la meilleure réalisation, le Prix de l'Institut français pour le meilleur court-métrage d'animation, le Prix du Public.

Ils seront remis lors de la 15e édition de La Semaine du Son en 2018 lors d'une soirée spéciale.

Télécharger : <http://www.lasemaineduson.org/concours-quand-le-son-cree-l-image>



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Secteurs céréalier, animal et halieutique

Campagne 2016-2017 : Des résultats en forte progression

*Les multiples appuis aux paysans couronnés de succès

Late Pater

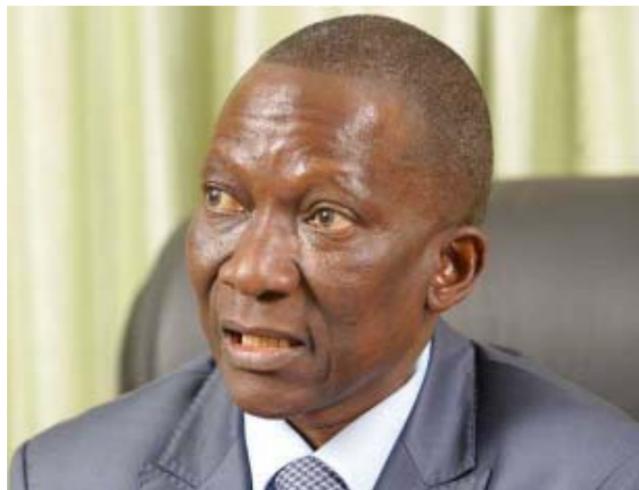
Faisant le point de la sécurité nutritionnelle au Sahel, en Afrique de l'ouest et du bilan de la campagne 2016-2017 au Togo, le ministre Ouro-Koura Agadazi de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique indiquait, en conseil des ministres du 4 mai dernier, que le Togo a enregistré des excédents de plus de 96 000 tonnes de céréales, 661 000 tonnes en ce qui concerne les tubercules (principalement le manioc et l'igname), et plus de 144 000 tonnes pour les légumineuses représentées par le haricot et l'arachide. Les mêmes progressions sont relevées dans le secteur de la production animale entre 1 à 8% et plus de 33% de tonnes dans le secteur halieutique.

Il est à noter que, pour les céréales, ces résultats sont obtenus malgré les attaques de la chenille légionnaire constatées dans plusieurs préfectures. Pour le riz usiné, il est constaté une réduction progressive du déficit structurel que le pays enregistre depuis plusieurs années grâce aux importants investissements réalisés dans la filière. Le déficit est passé de 15% avant le lancement du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

En fait, explique-t-on au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, au cours de la campagne agricole 2016/2017, le gouvernement a déployé des moyens divers et conséquents :

- 44 196 tonnes d'engrais «vivrier» fournies avec l'intervention de cinq (05) opérateurs privés dans le cadre de la libéralisation du sous-secteur des engrais. Pour renforcer la résilience des populations rurales vulnérables, une subvention représentant 23% du prix du sac d'engrais a été accordée à 31 000 producteurs à travers le projet du «Portemonnaie électronique pour l'agriculteur» (AgriPME), un projet innovant conduit en collaboration avec le ministère des Postes et de l'économie numérique.

- 1 870 tonnes de semences améliorées certifiées (maïs, riz et soja) mises à la disposition des producteurs organisés des filières ;
- 174 079 producteurs, dont 44% de femmes, bénéficiaires de différentes



Col Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'élevage

- formations sur la fertilité des sols, la lutte contre les mauvaises herbes, la transformation et la conservation des produits agricoles ;
- 940 hectares aménagés dans le cadre des zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) pour l'installation de jeunes producteurs, portant ainsi la superficie totale de ZAAP à 1 890 ha, soit 20 ZAAP au total sur l'ensemble du territoire national.

- acquisition de 172 nouveaux tracteurs, dont 139 sont déjà cédés aux producteurs à prix subventionné dans le cadre de la réforme du sous-secteur de la mécanisation, parmi lesquels 40 sont acquis par la seule filière cotonnière ; les 33 tracteurs restants sont en cours de cession pour le compte de la campagne agricole 2017/2018 ;
- 22 100 tonnes d'engrais «coton» mises à la disposition des producteurs de la filière cotonnière avec un appui technique renforcé.

- 446 613 boutures racinées de café ont été fournies pour les nouvelles plantations de café tandis que 1 918 hectares ont été recepés et 7 930 hectares régénérés ;
- 35 000 cabosses de cacao fournies pour densifier à nouveau la cacaoyère togolaise dont 1 000 hectares ont été traités en zone critique.

- 550 000 alevins et 71 tonnes de provende pour poisson mis à la disposition des pisciculteurs ;
- accompagnement de 115 exploitations piscicoles en termes de réhabilitation/construction des infrastructures de production piscicole et empoissonnement de 8 plans d'eau pour la reconstitution des ressources halieutiques ;
- construction de 10 retenues d'eau à des fins d'ex-

ploitation piscicole à raison de 2 étangs par région d'une capacité de 5 000 mètres cubes chacun.

- 686 géniteurs améliorateurs de petits ruminants acquis et cédés aux éleveurs, portant ainsi le nombre total à 3 276 géniteurs de petits ruminants et 3 800 géniteurs de volailles introduits dans les élevages.

« Ces résultats forts encourageants ont valu à notre pays d'être sollicité par la CEDEAO pour la constitution d'une réserve alimentaire en vue de juguler les risques réels d'une instabilité alimentaire dans notre espace communautaire », se réjouissait le conseil des ministres dans un communiqué. Il est indiqué officiellement qu'un processus de contractualisation entre l'Agence nationale de la sécurité alimentaire du Togo (ANSAT) et l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) est en cours en vue de rendre disponibles les premiers stocks alimentaires à partir du mois de juin 2017. D'autant que la situation alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante voire critique dans le bassin du lac Tchad, au nord du Mali, au Niger et dans plusieurs Etats du nord du Nigeria du fait de la détérioration des conditions de sécurité alimentaire et de la persistance de l'insécurité civile notamment dans les zones abritant des populations de réfugiés et des déplacés internes en lien avec le phénomène Boko Haram. Ainsi, précise le ministère de l'Agriculture, « le nombre d'enfants victimes de malnutrition sévère pourrait atteindre 3 500 000 en fin 2017 si les interventions de lutte contre la malnutrition en cours ne sont pas renforcées ».

Réforme des finances publiques

Le grand défi de Sani Yaya : l'efficacité

* Mention «pas efficace» pour près de 86% des directions rattachées.

Late Pater

Visiblement, c'est le grand challenge auquel le ministre de tutelle, Sani Yaya, devra s'attaquer en agissant sur les leviers de la lenteur. Lui qui, nommé le 1^{er} août 2016, peut encore bénéficier d'un état de grâce au vu des toiles de réticences qui sont tissées au Centre administratif des services économiques et financiers (Casef). Et pour cause, 85,7% des directions rattachées à son département ministériel ont accroché la mention «n'ont pas été efficaces dans la mise en œuvre des réformes». Avec cette légère nuance selon laquelle certaines ont été au moins «efficaces» alors que d'autres ont eu la conclusion «ni efficace». Sur les 14 directions mentionnées, seules deux ont été «efficaces». C'est le contenu du rapport de performance du Plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP) 2016-2018 à fin décembre 2016, rendu public le 18 mai 2017 à Lomé. En français facile, cela veut dire que le bilan ne reflète pas l'image qu'on en attendait, même s'il y a la capacité de rendement dans ce qui est entrepris. En gros, sur 74 activités de réforme prévues, on note juste 15% de performance ; 25% de non performance ; tout le reste n'a pu être évalué pour absence de planification, de suivi-évaluation ou de mauvaise estimation des coûts. Selon les termes du rapport, la mise en œuvre des réformes connaît «des difficultés liées aux faiblesses de la planification des réformes et de l'estimation de leurs coûts ainsi que le mécanisme de suivi-évaluation qui ne permet pas la collection à bonne date des informations de mise en œuvre des réformes».

Dans les détails sur les activités de réformes programmées, évaluées uniquement sur leur taux d'exécution physique, comme dans presque tous les autres cas, l'Office togolais des recettes (Otr) «n'a pas été efficace» ; le taux d'exécution est de 72,8%. Par activité, la création au sein de chaque direction territoriale d'un service de contrôle différé des déclarations n'est réalisée qu'à 50% ; il reste à doter les divisions régionales ou

l'instauration d'un contrôle différé est conditionnée par l'extension de Sydonia World. L'informatisation, qui a démarré, prévoit appuyer l'Otr dans le cadre de l'interconnexion au SIGFIP en vue de la prise en charge automatisée des recettes fiscales ; cette opération sera effective à la fin du processus de réécriture en cours du SIGFIP. Par ailleurs, certaines procédures fiscales ont été simplifiées et modernisées pour faciliter les obligations fiscales et alléger leur coût (paiement par virement bancaire). Les directives de l'Uemoa portant fiscalité indirecte intérieure ont été transposées ; celle relative à l'harmonisation de la taxation des produits pétroliers est en cours de transposition. La relecture complète du code des douanes a été faite afin de remédier aux insuffisances constatées ; il reste que les députés adoptent la loi révisée. En décembre 2015, les décrets portant composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance ont permis à l'Otr de démarrer la régularisation, la mise en place des outils de gestion notamment l'organigramme, le manuel des procédures administrative, financière et comptable, et de désigner des vérificateurs externes. Mais le décret d'application de la loi de 2012

supplémentaire en ce qui concerne les voies connexes persistent ; le poste de Noépé a été inauguré mais il n'est pas encore opérationnel : des experts de la Cédéao discutent et recueillent l'avis des autorités douanières du Ghana et du Togo pour la mise en place des procédures applicables.

Toutes les autres directions du ministère sont regroupées dans le volet «prévision, programmation et exécution budgétaires». Ici, il est prévu de disposer d'un cadre budgétaire crédible et fiable, et mettre en place un circuit performant de l'exécution de la dépense. A la Direction de l'économie, le taux d'exécution physique des activités prévues est de 35,7%. Conclusion : elle «n'a pas été efficace». La gestion des archives n'est améliorée que de 25%, ce qui doit impacter la qualité des prévisions macroéconomiques ; l'amélioration des outils de prévision des recettes fiscales et douanières et le développement d'un modèle à la disposition des régies financières n'ont pas été mis en œuvre ; la construction d'un modèle de prévision pour mesurer l'impact de la politique sur la pauvreté est à 50% ; le renforcement des capacités en matière de cadrage macroéconomique n'a pas été



Le casef, l'épicentre de la gestion des finances publiques au togo

portant création de l'Otr n'est pas encore pris, empêchant de définir également les relations fonctionnelles entre l'Otr et la Direction générale du trésor. La finalisation du processus de mise en place de l'Otr permettra d'avoir une meilleure visibilité des réformes liées aux recettes fiscales. Enfin, les services de la Direction des affaires domaniales et cadastrales occupent toujours les locaux provisoires ; l'absence des locaux adaptés était la difficulté majeure qui avait amené à arrêter les travaux de scannage vers la fin 2014, lesquels travaux ont repris en 2015 et se poursuivent dans les locaux provisoires.

Physiquement, l'opérationnalisation des postes de contrôle juxtaposés créés n'a évolué qu'à moitié. Les travaux du poste de contrôle de Cinkassé sont très avancés ; au poste de Hillacondji, les travaux de construction ont débuté mais des difficultés liées à la libération totale de l'emprise et le dédommagement

exécuté, etc. Le modèle de prévision (Precomat version 3.0) des comptes macroéconomiques du Togo n'a pas été opérationnel au second semestre 2016, comme prévu, faute de nomination d'un régisseur, alors même que le processus est terminé depuis fin décembre 2014 avec l'appui de l'Union européenne. La version 3.0 est toujours en phase de rodage et la Direction de l'économie continue son utilisation en double commande avec la version 2.0.

Les réformes au niveau de la Direction du budget «n'ont pas été exécutées de manière efficace mais efficiente». Il en est ainsi de l'amélioration de la formulation du budget, l'amélioration de la présentation du budget et l'amélioration de la transparence budgétaire. Seule la mise en œuvre de l'activité de production régulière des comptes publics et des projets de loi de règlement a été «efficace et efficiente». A fin 2016, le manuel

(suite à la page 4)

Trois mois après son lancement effectif à Ouagadougou

Lomé fait le point du projet PACCIR/UEMOA mardi

La capitale togolaise abrite, du 30 mai au 1^{er} juin 2017, un atelier régional dans le cadre des activités du Projet d'appui à la compétitivité du commerce et à l'intégration régionale (PACCIR/UEMOA). La commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), l'Union européenne (UE) et le Centre du commerce international (ITC) se sont asso-

ciés pour renforcer la compétitivité du commerce en Afrique de l'Ouest. Les trois institutions ont, à travers un atelier, lancé officiellement le Projet d'appui à la compétitivité du commerce et à l'intégration régionale (PACCIR/UEMOA), le mardi 21 février 2017 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Le PACCIR/UEMOA est structuré en deux phases pour un montant glo-

bal de 11 millions d'euros (plus de 7 milliards de FCFA). La première phase du projet, d'une durée de 18 mois, est financée à hauteur de 3 millions d'euros (environ 2 milliards de FCFA) par l'UE dans le cadre du programme indicatif régional de l'Afrique de l'Ouest, lui-même financé par le 10^e Fonds européen de développement (FED).

C'est connu, s'est écrié le confrère Lefaso.net. Qui indique que le taux des échanges commerciaux entre les huit Etats membres de l'Union – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – demeure faible et vacille entre 12 et 14%. Or le commerce est l'un des baromètres de l'intégration sous-

(suite à la page 4)

En attendant sa licence pour la phase 1 de l'exploitation du manganèse au Togo KerasResources s'implante sur le cobalt et le nickel de Kamina

Jean Afolabi

La société minière australienne KerasResources a décroché cinq licences d'exploration pour le cobalt et le nickel – sur 854,3 km² – qui consolident son portefeuille constitué de manganèse au Togo. L'octroi des cinq licences, dévoilé le 15 mai 2017, « marque une étape décisive dans la mise en œuvre de notre stratégie de bâtir un portefeuille d'actifs qui nous permettra de viser le marché florissant des batteries », a commenté le Directeur général de la compagnie minière, Dave Reeves, cité par le portail d'informations rutilance.com spécialisé dans les investissements et l'industrie extractive en Afrique.

Du nickel et du cobalt en affleurement. Les licences en question englobent les zones Kamina 1 à 5, contenant une ancienne découverte de cobalt et de nickel en affleurement présentée comme une minéralisation cible qui renferme des corps minéralisés de sulfure de nickel et cobalt dont les remarquables teneurs ont culminé à 1,4% de nickel et 0,25% de cobalt. « Avec la minéralisation connue de cobalt et de nickel en affleurement, nous estimons que ces nouvelles licences représentent une opportunité significative pour Keras. Par conséquent, nous sommes impatients de commencer les activités d'exploration », a expliqué Dave Reeves.

La minière australienne compte entamer, au plus vite, les travaux d'exploration préliminaires sur le cobalt et le nickel, de sorte à prou-

ver le potentiel d'exploration de ces licences. Elle met dans ce paquet de travaux préliminaires la cartographie, l'échantillonnage, l'excavation et la compilation des données historiques. Cependant, c'est sans perdre de vue que Keras attend toujours la licence minière pour démarrer la phase 1 de l'exploitation du manganèse au Togo, rappelle rutilance.com. Les activités dans ce sens portent sur le gisement principal long de 2,2 km et large de 500 m, avec une épaisseur moyenne de 3,3 m dans le projet Nayéga qu'elle détient à 85% dans le Kpendjal-Ouest, au nord du Togo.

KerasResources déjà cotée à Londres, cherchant à démarrer l'exploitation sur 11 millions de tonnes de ressources à 13,1% de manganèse à Nayéga, attend l'admission en juin prochain sur Australian Securities Exchange (ASX) de ses solides actifs aurifères basés en Australie.

Un portefeuille pertinent en pleine euphorie pour le cobalt. Brian Moritz, le Président de la compagnie, indique dans une déclaration le 22 mai que cela représente une visibilité, avec plusieurs matières premières qui combinent un havre sur l'or et un marché des batteries en pleine effervescence qui met en bonne position la compagnie pour sa croissance future. Et bien, c'est en pleine éclaircie sur le marché du cobalt où le prix a augmenté de 100% au cours des six derniers mois.

« Avec une exposition au cobalt, le nickel et le manganèse, nos licences en Afrique permettent aux

investisseurs un accès stratégique au marché des batteries à fort taux de croissance », se réjouit déjà M. Moritz.

A son analyse, les nouvelles licences sur Kamina offrent une opportunité de développement stratégique pour Keras. Il se fonde sur la dynamique actuelle du marché qui connaît une forte demande du lithium, du cobalt, du nickel et du manganèse : des matériaux essentiels pour le marché des batteries en rapide expansion. Brian Moritz rappelle que le cobalt est souvent présenté comme le métal le plus déterminant, du point de vue de l'offre, pour cette industrie qui connaît une pénurie substantielle avant 2020, si aucune capacité de production additionnelle n'est mise en exploitation.

Au vu de l'euphorie pour le lithium au cours des 18 derniers mois, Dave Reeves estime qu'il y a un important déficit dans la fourniture des métaux tels que le cobalt, le nickel et le manganèse qui est encore non satisfait. Ce qui fait la pertinence de la consolidation du portefeuille minier au Togo de la compagnie australienne qui tablait sur la production initiale à ciel ouvert et low-cost de 250 000 tonnes de manganèse par an à Nayéga. Aussi Brian Moritz, le Président de KerasResources, se persuade-t-il qu'avec un portefeuille restructuré d'actifs stratégiques incluant désormais le cobalt et le nickel, le reste de l'année 2017 sera tout aussi engagé pour la compagnie.

Trois mois après son lancement effectif à Ouagadougou Lomé fait le point du projet PACCIR/UEMOA mardi

(suite de la page 3)

régionale. Conscient de cela, l'UEMOA a commencé à réfléchir depuis 2011 à la mise en œuvre d'un projet régional de promotion commerciale.

Au niveau macroéconomique, le PACCIR/UEMOA vise une amélioration du mécanisme de facilitation des échanges et de l'environnement des affaires à travers :

l'établissement et l'opérationnalisation du Comité Régional de Facilitation des Echanges ; la facilitation de l'échange électronique du Certificat d'Origine UEMOA entre les pays Membres ; la décentralisation du mécanisme de surveillance des politiques commerciales et la production du rapport 2016 ; l'amélioration des mécanismes de règlement des conflits commerciaux au niveau régional ; la création d'un mécanisme d'alerte aux obstacles commerciaux au niveau régional, disponible en ligne afin d'identifier et d'éliminer les obstacles au commerce entravant l'intégration régionale ; la création d'un portail régional d'intelligence économique comprenant un annuaire des entreprises exportatrices issues de la région, un

volet sur la promotion des opportunités d'affaires dans la région et une vitrine pour exposer et vendre (e-commerce) les produits agricoles et artisanaux de la région.

Au niveau institutionnel, deux études de faisabilité pour la mise en place d'un Organisme de promotion du commerce et des investissements (OPCI) au Togo et en



Photo de famille des participants au lancement du PACCIR/UEMOA

Guinée-Bissau seront réalisées, et un réseau régional des OPCIs de l'UEMOA sera mis en place. Une formation sur la culture de l'exportation sera aussi développée dans le cadre du PACCIR/UEMOA.

Au niveau microéconomique, le projet vise à appuyer la compétitivité des filières par la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'opérationnalisation de la Bourse régionale des produits vivriers (BPRV) et d'une étude pour

la mise en place d'un code barre au niveau régional. L'ITC contribuera aussi à l'organisation d'un Forum régional sur l'emballage.

L'objectif général de la phase 1 du PACCIR/UEMOA est de contribuer à la création d'un marché commun efficace et à une intégration progressive de la région Ouest Africaine dans l'économie mon-

diale afin d'améliorer sa compétitivité, augmenter la croissance économique et réduire la pauvreté en : renforçant le mécanisme de surveillance du commerce et de règlement des litiges commerciaux dans les Etats membres de l'UEMOA ; facilitant l'accès à l'information sur le marché régional et sur le commerce transfrontalier ; augmentant le volume du commerce et des échanges de biens dans la sous-région.

Réforme des finances publiques

Le grand défi de Sani Yaya: l'efficacité

(suite de la page 3)

de procédures budgétaires était en cours d'actualisation. Après la promulgation de la loi de finances 2016, la Direction du budget a pris les dispositions nécessaires pour améliorer les délais réglementaires prévus dans l'exécution budgétaire ; toutefois, les décrets de répartition des crédits ont été notifiés avec retard et des efforts restent encore à faire à ce niveau. Les travaux d'amélioration du masque de saisie des dossiers de dépenses par les administrateurs de crédits, pour faciliter l'utilisation de la plateforme de saisie qui leur est dédiée, ont été finalisés ; tous les ministères ont expérimenté la saisie des engagements et le processus se poursuit. Par rapport à l'implantation des budgets programmes, deux projets de décret sur les nouvelles attributions des ordonnateurs et des responsables de programmes sont préparés ; des tournées ont été effectuées dans les ministères...

L'interprétation globale des résultats fait ressortir, à la Direction des finances, un taux d'exécution physique de 100% ; celle-ci « a été efficace », en assainissement du fichier du personnel de l'Etat et en échange d'informations entre la solde, la Caisse de retraites du Togo et la fonction publique. Par exemple, des visites inopinées ont été effectuées dans certaines administrations ; des gestionnaires de ressources humaines et des inspecteurs de l'éducation ont été sensibilisés sur les retards et erreurs constatés dans la gestion des dossiers des enseignants et l'impact financier inhérent aux rappels importants de salaires ; il a été aussi convenu de procéder à un pointage mensuel des retenues opérées sur la paie des agents de l'Etat afin de permettre à la Caisse de retraites de disposer des situations financières fiables sur les retenues opérées et celles qui lui sont effectivement versées. Même taux de 100% pour la Direction du financement et du contrôle de l'exé-

cution du plan, au triple aspect de l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, de la production et fiabilisation des outils de pilotage de la politique budgétaire, et de la maîtrise des dépenses d'investissement.

Globalement, la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique « n'a pas été efficace mais efficiente » dans la mise en œuvre des réformes. Plusieurs activités sont évaluées : amélioration de la mobilisation des recettes (25%) ; mise en place d'un système de gestion prévisionnelle de la trésorerie (90%) ; mise en place du compte unique du trésor (efficace et efficiente) ; renforcement des capacités en matière de gestion de la trésorerie (50%) ; renforcement des capacités en matière de formulation et d'exécution du budget de l'Etat (efficace) ; amélioration de la qualité et de la régularité de production des états comptables (ni efficace ni efficiente) ; amélioration de la tenue de la comptabilité et fiabilisation des comptes publics (49%) ; production régulière des comptes publics et du projet de loi de règlement (efficace) ; renforcement des capacités en matière de comptabilité de l'Etat et de restitution des données de l'exécution budgétaire (50%) ; élaboration d'une stratégie claire de mise en place progressive de la déconcentration de l'ordonnancement (65%) ; amélioration des procédures d'exécution de la dépense (reportée pour 2017) ; mise en œuvre du règlement général de la comptabilité publique (reportée pour 2017) ; amélioration de la gestion des dépenses (50%) ; renforcement des capacités en matière de déconcentration de l'administration financière et d'accompagnement de la décentralisation (100%) ; amélioration de la gestion prévisionnelle des dépenses (25%).

A fin 2016, la Direction de la dette publique avait besoin de 3 mois de plus pour finir les activités planifiées ; elle qui « n'a pas été ef-

ficace ni efficiente » au bilan. Après amendement, le rapport définitif d'évaluation du système de gestion de la dette publique est attendu, afin de définir les réformes adaptées à une gestion efficace pour de meilleurs résultats au cours des prochaines années. Les données sur les arriérés intérieurs et celles sur la dette extérieure ont été réconciliées ; des corrections sont apportées. La stratégie d'endettement à moyen terme a permis d'identifier le risque de refinancement qui pèse sur le portefeuille actuel de la dette et a proposé de recourir à des emprunts de maturité longue pour atténuer ce risque.

Le rapport de performance indique que l'Inspection générale des finances, l'Inspection générale d'Etat, la Direction du contrôle financier, la Cour des comptes, la Cellule informatique et l'Autorité de régulation des marchés publics « n'ont pas été efficaces mais efficientes » dans la mise en œuvre des réformes. Pêle-mêle, le guide de contrôle interne n'a pas été actualisé ; le manuel de procédures a été finalisé et est en attente de validation pour sa vulgarisation ; les formations des acteurs de la commande publique se sont multipliées ; etc.

Enfin, la Direction nationale du contrôle des marchés publics « n'a pas été efficace », avec un taux d'exécution globale de 41%. La mise en place des acteurs institutionnels de la commande publique n'a évolué que de 42% ; l'amélioration de la qualité de la commande publique 71% ; et les capacités en matière de marchés publics renforcés à 50%.

A rappeler que la méthode d'évaluation utilisée est celle de la valeur acquise, un système qui combine l'échéance de réalisation des résultats et les coûts y afférents : est-ce qu'on est en avance ou en retard par rapport aux délais prévus ; est-ce qu'on a dépassé le coût planifié ; la mesure est-elle réalisée dans l'intérêt général ?

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Légère hausse du montant adjudgé mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 23 mai 2017, à une injection de liquidités d'un montant de 3 600,000 milliards, la totalité du montant en adjudication, identique à la semaine précédente. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 306,150 milliards, contre 303,184 milliards une semaine plus tôt, et 287,650 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 29 mai 2017, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le

taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,7501% et 3,0842%.

Au total, soixante-dix-huit établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 850,809 milliards et 590,316 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 583,250 milliards, Bénin avec 534,630 milliards, du Sénégal avec 516,559 milliards, du Togo avec 306,150 milliards, et du Niger avec

186,786 milliards. La Guinée-Bissau fait 31,500 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 3.325,7 milliards en janvier 2017 à 3.781,0 milliards en février 2017, soit une hausse de 13,7%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications, il est maintenu inchangé à 2.150,0 milliards en février 2017, par rapport à janvier 2017. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,50% en février 2017, contre 3,52% le mois précédent.

FOOTBALL

De nouvelles responsabilités pour Issa Hayatou

Dans un décret rendu public mercredi, Paul Biya a nommé Issa Hayatou au poste de président du Conseil d'administration de l'Académie nationale de football (ANAFoot). L'ex-patron de la Confédération Africaine de Football (CAF) sera épaulé par Carl Enow Ngachu, nommé au poste de Directeur général.

Hervé A.

Battu par le Malgache Ahmad à la surprise générale en mars dernier, Issa Ayatou a pour mission de mettre enfin en ordre de marche cet organe créé en 2014 par le président camerounais au lendemain de la débâcle des Lions indomptables à la Coupe du Monde de la FIFA au Brésil. Le Cameroun avait été éliminé au premier tour, avant d'essayer une (énième) polémique autour des

primes des joueurs.

L'Anafoot a pour principales missions, l'initiation et l'encadrement des jeunes à la pratique du football de haut niveau, la formation initiale et continue des formateurs à l'enseignement théorique et à la pratique élaborée de la discipline, le développement de l'expertise locale dans les métiers liés, la collecte, la conservation et la diffusion de la documentation ainsi que la recherche fondamentale et appliquée.



Issa Hayatou

CAN U17

Le Ghana et le Mali jouent la finale dimanche

Même s'ils ont tous deux dû en passer par une séance de tirs au but, le Ghana, contre le Niger (0-0, 6-5 tab), et le tenant du titre, le Mali face à la Guinée (0-0, 2-0 tab) ont validé mercredi leur billet pour la finale de la CAN 2017 des moins de 17 ans.

Tenu en échec après 90 minutes, le tenant du titre a profité d'une séance de tirs au but particulièrement pauvre pour gagner le droit de défendre sa couronne en finale.

Avec quatre TAB ratés, dont trois arrêts du gardien malien et héros du jour, Youssouf Koita, le Syli cadet a bien aidé son adversaire même si celui-ci a également manqué une tentative, sans conséquence.

En finale, les poulains de Jonas Komla défieront le Ghana. Epouvantails de la compétition, les Black Starlets ont eu toutes les peines du monde à se défaire du Niger dans leur demi-finale, devant eux aussi

en recourir à l'épreuve des tirs au but (0-0, 6-5 tab).

Coupables d'un gros manque de réalisme, les Ghanéens n'avaient pas été capables de trouver la faille pendant 90 minutes malgré leur puissance de frappe offensive. "Ce fut un match très tactique et je tiens à féliciter le Niger pour nous avoir donné une très bonne réplique. Dommage que nous ayons raté les opportunités qui nous auraient permis d'éviter la séance toujours délicate des tirs au but. Ma préoccupation avant la finale c'est que nous avons marqué neuf buts lors des deux premiers matches et



puis plus rien lors des deux suivants", a assuré Samuel Fabian, l'entraîneur du Ghana.

De son côté, le Niger, qui a trouvé la barre sur coup-franc dans les dernières minutes, sort

avec de gros regrets tant le Ghana n'était pas dans son assiette. Mais le Mali et la Guinée se consolent avec leur billet décroché pour le Mondial de la catégorie avec les deux finalistes.

La Chine régule le mercato

La Fédération chinoise de football va imposer de nouvelles restrictions aux clubs du pays afin de limiter les sommes astronomiques déboursées pour l'achat de joueurs étrangers, une annonce qui intervient un mois avant le début du mercato d'été.

Les clubs déficitaires qui dépenseront une indemnité de transfert pour acheter un nouveau joueur devront verser une somme équivalente à un fonds gouvernemental destiné à la formation des jeunes footballeurs chinois et à la promotion du ballon rond en Chine, a annoncé l'organisation sportive. Dès la saison 2018, les clubs devront par ailleurs aligner sur le terrain à chaque match un nombre égal de joueurs étrangers et de footballeurs chinois U23 (moins de 23 ans).

Les restrictions entendent décourager les clubs de "rechercher des résultats à court terme, se concurrencer aveuglément, d'acheter des joueurs étrangers à des montants élevés et de mener des actions faisant grimper les prix", a indiqué la Fédération dans un communiqué publié mercredi soir.

Ces nouvelles règles devraient fortement influencer le prochain marché des transferts, qui débutera le 19 juin. Elles interviennent quelques mois après les achats retentissants par des clubs chinois des stars Ezequiel Lavezzi (Hebei Fortune) et Carlos Tevez (Shanghai Shenhua), qui font désormais partie des joueurs les mieux payés de la planète.

Lionel Messi condamné à 21 mois de prison

Le fisc espagnol est plus difficile à dribbler que les défenses de Liga. Et Lionel Messi, le génie argentin l'a appris à ses dépens. Sa condamnation à 21 mois de prison pour fraude fiscale a été confirmée par la Cour suprême espagnole, qui a annoncé mercredi avoir rejeté le recours déposé par l'attaquant du FC Barcelone.

La Pulga et son père Jorge avaient été condamnés en juillet 2016 pour des irrégularités portant sur 4,16 millions d'euros provenant des droits à l'image perçus entre 2007 et 2009 à travers un réseau complexe de sociétés.

La peine de prison ne devrait pas être exécutée, comme c'est en général le cas dans ce pays, pour les condamnations inférieures à 2 ans, d'autant que les mis en cause n'ont pas de casier judiciaire. La justice a également confirmé l'amende de 2,1 millions d'euros infligée au footballeur.

Elle a en revanche revu à la baisse la peine de prison de Jorge, à 15 mois de prison contre 21 initialement, et son amende à 1,3 million d'euros contre 1,6 million, estimant que le remboursement rapide par son fils de la somme due au fisc espagnol constituait une circonstance atténuante.

JEUX OLYMPIQUES 2020

Les écoliers du Japon appelés à choisir la mascotte de Tokyo 2020 !

Tokyo 2020 propose un processus original pour le choix des mascottes olympique et paralympique. Un concours national ouvert à tous les Japonais est lancé le 22 mai. Une liste des mascottes retenues, établie par un groupe d'experts, sera ensuite soumise à tous les élèves des écoles primaires du pays, lesquels voteront pour décider des gagnants !

À Rio en 2016, un vote public avait été organisé pour choisir le nom des mascottes olympique et paralympique. Pour ce qui est des Jeux Olympiques, plus de 320 000 votants avaient été enregistrés et le choix s'était porté sur Vinicius en hommage au musicien brésilien Vinicius de Moraes. Vinicius était un mélange de différents animaux de la faune brésilienne. Son design s'inspirait de la culture pop ainsi que des personnages issus du jeu vidéo et de l'animation. Avec sa collègue des Jeux Paralympiques, Vinicius repré-

sentait la diversité de la culture et du peuple brésiliens ainsi que sa luxuriante nature.

Mais Tokyo 2020 va plus loin ! En effet, la mascotte officielle des Jeux de la XXXIIe Olympiade fera tout d'abord l'objet d'un concours national de design, lancé le lundi 22 mai 2017. En plus des illustrateurs et des designers professionnels, tous les Japonais sont invités à soumettre leurs créations personnelles via des sites web en japonais et en anglais. Un dossier comprenant un ensemble complet de lignes directrices et de critères de conception est mis à la disposition des candidats, qui seront appelés à proposer leurs modèles de mascottes olympique et paralympique. Un groupe d'experts présélectionnera ensuite un certain nombre de mascottes qu'il soumettra... aux écoliers des établissements primaires de tout le pays !

Chaque classe primaire du Japon pourra voter pour les créations



de son choix et celles qui auront obtenu le plus de voix deviendront les mascottes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020. Yoshiko Ikoma, le vice-président en charge du processus de sélection des mascottes, a ainsi expliqué : "Compte tenu de l'importance des mascottes dans la culture japonaise moderne, nous avons toujours su que le public répondrait massivement pour la sélection de celles de Tokyo 2020. Nous pensons que cela donne au

public - et plus particulièrement aux écoliers - une opportunité unique de participer au processus de sélection des mascottes."

Le concours national de design se déroulera du 1er au 14 août 2017 via un site web prévu à cet effet. En 2018, le groupe d'experts établira sa présélection qui sera ensuite soumise aux écoliers japonais. Une fois le choix effectué, le jury d'experts décidera des noms des mascottes olympique et paralympique.

Liverpool a 115 M• à dépenser pour son mercato !

Quatrième de Premier League, Liverpool disputera les barrages qualificatifs pour la prochaine Ligue des Champions. Et pour fêter ses retrouvailles avec la C1 (sa dernière participation remonte à la saison 2014/15 et il s'était fait sortir en poules), le club de la Mersey a prévu d'investir. Le Telegraph assure que les Reds disposeront d'une enveloppe de 115 M• hors ventes pour mener leur mercato estival cet été. Un joli budget transfert qui permettra à Jürgen Klopp de renforcer comme il se doit son effectif.

Le manager allemand espère au moins un renfort par ligne et le quotidien anglais dévoile certains de ses plans. Ainsi, en défense, les Scousers ciblent Virgil van Dijk (25 ans). Le défenseur central de Southampton, auteur d'un gros début de saison avec les Saints, a mis tous les cadors de Premier League à ses pieds. Et pour l'enrôler, les pensionnaires d'Anfield devront bien entamer leur enveloppe mercato, puisqu'on évoque des sommes dépassant allégrement les 50 M•.

Dans l'entrejeu, un nom se dégage en tête de la short-list liverpuldienne. Naby Keita (22 ans), révélation de la saison en Bundesliga du côté du RB Leipzig (8 réalisations et 7 passes décisives en 31 apparitions) sous contrat jusqu'en juin 2020, plaie énormément à la cellule de recrutement, qui se verrait bien l'associer à Emre Can, Jordan Henderson ou encore Georginio Wijnaldum au milieu. Pour l'attaque, plusieurs cibles sont évoquées. Klopp aimerait attirer Kylian Mbappé (18 ans, AS Monaco), mais la concurrence, le Real Madrid notamment, est déjà bien avancé sur le dossier.

La nouvelle priorité se nommerait alors Mohamed Salah (24 ans). L'Égyptien, solide cette saison avec l'AS Roma, avait déjà été dans le viseur il y a plusieurs mois. Le retour en grâce de l'ex de Chelsea en Serie A a convaincu les Anglais de revenir à la charge. Alex Oxlade-Chamberlain (23 ans, Arsenal) et Christian Pulisic (18 ans, Borussia Dortmund) font office de plans B dans ce secteur.

Pour sauver ce seul complexe qui reste dans la région Maritime Le parc national et la réserve de Togodo dotés d'un plan d'aménagement et de gestion

Late Pater

Le complexe de Togodo est constitué du parc national de Togodo Sud et de la réserve de Togodo Nord. Depuis leur création par l'Etat, ces aires protégées n'ont jamais eu un plan d'aménagement ; la GIZ vient d'en initier un, le premier du genre. Ce plan a fait l'objet d'un processus de concertation de toutes les parties, et constitue la base d'une bonne planification pour la gestion partici-

dre, technique, matériel, financier et organisationnel ; ce qui ne favorise pas la surveillance continue de l'aire protégée. En effet, les structures chargées de la gestion du complexe, en l'occurrence les brigades forestières d'Asrama et de Toméy-Kondji, ne disposent pas d'un effectif suffisant et sont techniquement moins outillées pour organiser, de façon régulière, les activités de surveillance et de suivi écologique. Elles se font aider par des associa-

agents des Eaux et forêts ; il va au-delà et inclut le suivi écologique, la communication, la promotion de l'écotourisme, la mobilisation des ressources, etc. En somme, il s'agit de structurer le complexe dans l'optique d'un développement durable.

Le document du plan d'aménagement et de gestion de Togodo – validé début mai lors d'un atelier qui a regroupé les techniciens en la matière, les riverains du complexe et les autorités locales et administratives, autour de la GIZ et du ministère de l'Environnement et des ressources forestières – contient cinq programmes subdivisés en 25 projets. La planification opérationnelle est prévue pour 10 ans et le coût estimatif de mise en œuvre est de 1.175.055.000 francs Cfa.

Transport/Sur les routes

La surcharge fait toujours de la résistance

S'il y a une pratique qui peine à disparaître dans le paysage du transport en commun au Togo, c'est bien celle de la «surcharge».

Rares sont ceux qui ne connaissent pas cette technique tant ses adeptes l'ont imposée aux Togolais n'ayant pas les moyens de s'offrir un véhicule ou une motocyclette. La

En visite au lycée Castor de Kourou

La «reine blanche» Lovisa raconte son aventure du Togo aux élèves de la Guyane française

Marie-Claude Lovisa, devenue «reine» au Togo, est de passage en Guyane. Amie du proviseur du lycée Castor, Alain Lessirard, elle y a rencontré les élèves, le mercredi 17 mai 2017 au matin, pour leur raconter son aventure, écrit Loïk Arzur. L'aventure de Marie-Claude Lovisa débute en 1998, en Afrique, où elle est partie fêter les 20 ans d'une amie.

Pendant cette visite, elle rencontre une fillette de 8 ans. Cette dernière lui demande de repartir avec elle. Impossible, mais Marie-Claude Lovisa lui promet de revenir un mois plus tard. Elle tient son engagement. Sortant d'une rupture sentimentale et de problèmes de santé, elle explique avoir voulu lais-



Marie-Claude Lovisa, au lycée Castor de Kourou

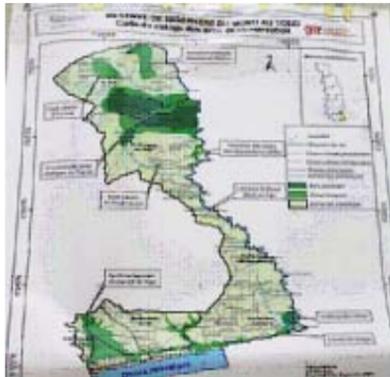
ser parler son cœur. C'est cette aventure qu'elle est venue raconter, ce mercredi, aux élèves du lycée Castor, à Kourou, dont le proviseur, Alain Lessirard, est un ami.

Cette fille de garde champêtre de la région lyonnaise ne tient pas seulement sa promesse de revenir, cette année-là. Elle battit un village : LovisaKopé. Au départ, une maison, une autre, puis une case de santé avec, par la suite, une école. Cette «reine blanche» de 60 ans détient maintenant entre ses mains plus d'une dizaine de villages qu'elle a mis en place avec ses propres moyens et l'aide de clubs tels le Rotary et l'Agora. L'école est gratuite, dans un pays où elle était payante. Partie avec le fruit de la vente de ses deux appartements,

elle verse des salaires aux enseignants, raconte-t-elle.

Maman, elle adopte d'autres enfants. L'un d'eux est aujourd'hui étudiant en quatrième année de biologie médicale ; un autre en troisième année d'histoire ; tous deux dans l'Hexagone. Sa fonction lui vaut de nombreuses sollicitations. Pendant ce voyage en Guyane, elle reçoit en permanence des messages. Au départ, elle imaginait son rôle se limiter au développement et à la transmission de son savoir. Jusqu'à ce que lors d'un repas entre rois, des personnes présentes autour de la table lui annoncent leur intention de la faire reine. La cérémonie traditionnelle a eu lieu en 2004.

(suite à la page 7)



Carte géographique de la réserve de Togodo Nord et le parc national de Togodo sud

pative et durable dudit complexe. Il est conçu suivant le principe de gestion de la réserve de biosphère axée sur le zonage des aires de conservation en vue de la conciliation de la conservation de la biodiversité et du développement socioéconomique local. Le gouvernement togolais et ses partenaires ont pris cette décision pour diminuer la pression et les menaces qui pèsent sur le complexe. Ces contraintes étaient d'or-

ditions villageoises de gestion des aires protégées installées en vue d'appuyer l'administration forestière. Dans le cadre du projet Réserve de biosphère transfrontalière du delta du Mono, la GIZ s'est fortement impliquée pour sauver ce seul complexe qui reste dans la région Maritime.

Le plan d'aménagement et de gestion de Togodo dépasse le seul cadre de surveillance policière des



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Nouveau Concept

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2017

Avec 200 f cfa

Tranche Commune Entente 2017

ETOLE ROUGE DE COTONOU-BENIN

grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA

NUL SI DÉCOUVERT

0-00000-000

✓ Gagne jusqu'à 500.000 FCFA au grattage.

✓ Découvre trois fois le symbole "Avion" et remporte un séjour au Bénin, pour participer au Tirage Régional et gagner automatiquement de 1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA "

✓ Tickets non gagnants au grattage à conserver pour le tirage des lots intermédiaires allant de 5.000 FCFA à 100.000 FCFA.

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Interruption volontaire de grossesse

Combattre le mal à la racine

Etonam Sossou

La cause première de la fréquence des IVG est à rechercher dans le niveau d'utilisation de la contraception; le taux de prévalence contraceptive moderne étant estimé à 17,3% au Togo. Si bien que, dans la pratique, de nombreuses femmes qui ne veulent pas tomber enceinte, n'utilisent pas, paradoxalement, les moyens qui leur sont offerts pour éviter les grossesses non intentionnelles.

Elle n'a pas encore soufflé ses 15 bougies, mais elle est déjà passée par la «douleur de l'avortement provoqué», selon ses propres mots. Nous allons l'appeler B.B., un pseudonyme, pour répondre aux exigences du strict anonymat qu'elle a requis avant tout témoignage. B.B. est bien consciente que l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est interdite par la loi et blâmée par la so-

ciété togolaise dans son ensemble. D'une taille moyenne, vêtue d'une robe fleurie, les cheveux abandonnés à eux-mêmes, elle raconte sa mésaventure avec une insouciance perceptible tout de go. Cette jeune élève de la classe de 3ème, ne s'est imaginée tomber enceinte maintenant. «Je ne pensais pas que cela pouvait m'arriver», nous lance-t-elle. Et pourtant, elle affirme avoir vu ses premières menstrues à l'âge de 12 ans et reconnaît consommer l'intimité, sans préservatif, avec son jeune copain de 18 ans, lui aussi élève, en classe de première. Ce que B.B. n'imaginait pas, arriva. «Entretemps, je n'avais plus d'appétit, je me sentais fatiguée et je vomissais. Encouragée par une camarade, je suis allée faire le test de grossesse et c'était positif; c'est comme si le ciel me tombait sur la tête», se souvient-elle. Seulement, B.B. n'est pas au bout de

ses surprises, puisque le père, son camarade de 18 ans, tout en reconnaissant être l'auteur de la grossesse, propose d'avorter, à l'insu des parents. La tentative de camouflage fait long feu. La mère de B.B. est informée ainsi que le géniteur de l'auteur de la grossesse. «Mais après une première entrevue entre les deux parents, le père de mon ami n'a plus donné signe de vie», explique B.B. Les tractations se déroulent sans que le père de la fille ne s'en doute. «S'il avait su, il allait me tuer», croit-elle savoir. Une situation de désarroi qui conduit les membres de la famille de B.B. au recours ultime, l'avortement. Adviennent que pourra, car les spécialistes de la santé sexuelle sont formels pour dire que tout avortement est risqué, encore plus lorsqu'il est clandestin. C'est une tante de B.B. qui est chargée de la mission. «Nous sommes allées dans une clini-



que, on m'a remis de petits comprimés à avaler et à en mettre dans mon sexe. En plus, l'agent de santé m'a fait une injection, dit-il, pour atténuer la douleur». Voici résumé ce qu'a subi B.B. pour 75 000 F CFA, selon ses confidences. Le lendemain de l'acte, poursuit-elle, les saignements ont commencé, avec à la clé des caillots de sang. Elle confie avoir eu très mal au ventre, en dépit de la piqûre antidouleurs. Quelle description peut-elle faire de ce qu'elle a vécu. A cette question, B.B. manque de mots. Pour sûr, elle défend même à sa pire ennemie de s'aventurer dans l'IVG.

Et pourtant, F.D., une étudiante de 24 ans dans une école supérieure de Lomé, est passée par là, l'année dernière. Habillée d'un pantalon communément appelé «taille basse» et d'un haut moulant, tous deux de couleur rose,

elle est tressée de mèches. C'est pratiquement la tête baissée, sur un ton bas et hésitant qu'elle nous livre quelques bribes de son histoire. Une histoire qu'elle garde jalousement, parce que ni ses parents, ni l'auteur de la grossesse, ne sont au courant de rien, nous signifie-t-elle. En effet, quand elle est tombée enceinte, elle dit avoir pris sur elle, toute seule, la décision d'avorter, pour ne pas décevoir les parents qui ont mis une confiance presque aveugle en elle. Pour son cas aussi, F.D. parle d'avoir pris de petits comprimés dont nous taisons volontairement les détails.

Si certaines filles ou femmes sont prêtes à aller dans la tombe avec leur secret d'IVG, d'autres ne sont pas jusqu'au-boutistes. Face aux conséquences, souvent fâcheuses des IVG clandestines, sur le double plan sanitaire (hémorragie, infections locales ou gé-

néralisées, infertilité, décès) et psychologique, cette dernière catégorie de femmes sollicitent des Soins après-avortement (SAA). Les SAA complets proposent un traitement médical d'urgence aux femmes victimes de complications liées à l'avortement, ainsi que des services de planning familial et d'autres services appropriés de santé de la reproduction. Ces soins sont offerts, en fonction de la gravité des complications, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. «On dirait qu'il restait des déchets dans l'utérus, après l'avortement. Je suis repartie dans la clinique où cela a eu lieu et l'agent m'a orientée vers une autre structure sanitaire, j'ai fait une échographie, et après on m'a fait un curetage. J'ai eu très mal», développe F.D. C'est pourquoi, nous informons les sages-femmes, les soins après avortement sont toujours accompagnés de counseling dans le but de soumettre la patiente à la contraception. L'adoption de la contraception étant volontaire, ça ne marche pas à tous les coups, relativisent-elles. Une sage-femme nous relate l'histoire d'une jeune élève qui, en l'espace de deux mois (fin décembre 2014 et fin février 2015) a été reçue deux fois pour des Soins après avortement. Et ce n'est pas un cas isolé, déplore la sage-femme. Elle ne désespère pas pour autant, convaincue qu'avec une intensification des efforts, la planification familiale pourrait s'arroger une meilleure réputation.

Transport/Sur les routes

La surcharge fait toujours de la résistance

(suite de la page 6)

rien n'y fait. Xavier, employé de bureau confie : «je me retrouve souvent entrain de bâcher pas parce que je le veux mais le fait est que tout les taximen font la même chose, donc de peur d'arriver au boulot en retard je préfère céder».

Vanessa va plus loin, «je peux accepter surcharger mais que le taximan regarde avec qui : tu surcharges avec un mécanicien huileux ou avec un monsieur à l'hygiène pas très correcte, du coup au boulot, tu es mal à l'aise».

C'est face à ce phénomène que le ministère des Transports, appuyé par la police et la gendarmerie a lancé des contrôles routiers coercitifs dans les grandes villes du Togo. Entre autres considérées comme infractions

: le défaut de permis de conduire, de capacité, l'usage du téléphone portable au volant, le défaut de boîte à pharmacie, et bien évidemment la surcharge. Si ces contrôles ont permis de considérablement réduire le nombre de taximen non respectueux des règles de conduite et de manière indirecte les interminables bouchons, ils ne contentent pas tout le monde. «La police m'attrapé en infraction, j'étais en surcharge, non seulement mon taxi a été mis en fourrière, j'ai payé 30000 francs Cfa, mais je n'ai même pas eu droit à un reçu, on se demande ou va cet argent», dit courroucé un taximan. Et, ajoute-t-il, «En plus de ça parce que ces policiers et gendarmes veulent absolument nous extorquer, ils nous demandent des papiers qui ne figurent pas sur la

liste».

Quand aux gros porteurs, le gouvernement a décidé de faire appliqué à la lettre le règlement n° 14/2005/CM de l'UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transports de marchandises, entré en vigueur depuis le 1er juin 2016. Lequel règlement prévoit que tout véhicule de plus de 51 tonnes de poids total roulant est passible d'une amende de 20 000 F CFA par tonne de surcharge pour le transport national et de 60 000 F CFA pour le transport international. En plus de la sanction, les services compétents procèdent au délestage de la surcharge aux frais de son propriétaire.

Objectifs de développement durable, avec l'appui de la FAO Le Togo élabore son 2^e rapport de revue volontaire sur l'Agenda 2030

Le Gouvernement togolais, avec l'assistance technique et financière de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), organise une retraite à Kpalimé, du 23 au 26 mai 2017, pour discuter de l'élaboration du deuxième rapport de revue volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le rapport sera présenté au forum politique de haut niveau sur le développement durable prévu du 10 au 19 juillet 2017 à New York.

Lors de la première session du forum politique de haut niveau sur le développement durable tenu à New York en juillet 2016 qui a porté sur l'état d'avancement de l'intégration des ODD dans les instruments nationaux de planification du développement, le Togo, pays pilote dans la mise en œuvre des ODD, a présenté un premier rapport sur les progrès accom-

plis dans le cadre des objectifs de développement durable.

Cette année, le Togo fait également partie des 44 pays qui devront présenter leurs rapports sur la mise en œuvre des ODD lors du forum de haut niveau qui se tiendra du 10 au 19 juillet 2017 à New York dont le thème est «Eradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation». L'exercice qui incombe au Togo, portera sur les efforts que le Pays a menés dans la mise en œuvre des ODD avec un focus sur sept ODD (1, 2, 3, 5, 9, 14 et 17) parmi lesquels la FAO est particulièrement intéressée par le suivi et le reportage sur les indicateurs d'atteinte des objectifs 2, 5 et 14.

En rappel, le Togo a adopté une approche participative et inclusive avec une implication directe des Ministères sectoriels, des institutions de la République, du secteur privé, de

la société civile et des partenaires techniques et financiers. Pour ce faire, une feuille de route présentant la démarche méthodologique pour l'élaboration dudit rapport est élaborée et comporte différentes étapes telles que : la réunion d'information avec toutes les parties prenantes et la constitution d'une équipe de rédaction (mars 2017); la rencontre et la collecte d'informations au niveau des secteurs public et privé, des organisations de la société civile, des institutions de la République et des partenaires techniques et financiers (mars et avril 2017); de même que la rédaction du draft du rapport (mai 2017).

A la suite de la présente retraite d'élaboration, il sera organisé un atelier national de validation, puis la traduction du rapport en anglais avant sa transmission officielle au Conseil économique et social (ECOSOC).

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1373
DE LOTO BENZ DU 10 Mai 2017

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 17 Mai 2017 porte le N°1374.

Lors du précédent tirage, c'est à KARA et à LOME que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

Ainsi, à LOME, nous avons enregistré un lot de 1.000.000F CFA, remporté sur le point de vente 90334.

A KARA, c'est un gros lot de 1.500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10030.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente est de retour, cette année avec un nouveau concept.

Achète à 200F CFA ton ticket, tu gagnes un ticket gratuit. Si tu découvres trois fois un montant, tu gagnes immédiatement ce montant. Tu peux gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Cette année, gagne un voyage par avion et un séjour au Bénin en découvrant trois fois le symbole avion sur ton ticket.

Au Bénin, deviens automatiquement millionnaire en tirant toi-même, ton gain parmi les lots allant de 1.000.000F CFA mis en jeu pour le grand tirage régional.

En plus, conserve tes tickets non gagnants au grattage, pour participer au tirage de lots intermédiaires où plusieurs milliers de lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA, leur sont réservés!

Avec la TCE 2017, toutes les chances sont de ton côté!
Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!
BONNE CHANCE A TOUS!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1375 de LOTO BENZ du 24 Mai 2017

Numéro de base

71 51 34 61 39

TOGO CELLULAIRE



Comment
retrouver
mes
contacts ?



mon
repertoire
en sécurité



LA SOLUTION

**EN CAS DE VOL OU PERTE
DE VOTRE MOBILE**

Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015